



Le Syndicat des locataires tient à soutenir avec fermeté la grève des avocats pro-déo

Geplaatst op zondag 01 september 2013 | 

 **SHARE**

Le Syndicat des locataires tient à soutenir avec fermeté la grève des avocats pro-déo que viennent de décréter les barreaux.

Notre association, qui accepte tous les locataires dont les plus pauvres dans leurs problèmes de logement; est au 1er rang, pour constater les difficultés de ceux-ci à faire valoir, tant dans un règlement amiable que judiciaire, les droits leurs accordés par la loi.

Il est indigne d'un pays démocratique de persister dans la mise en place d'un système d'aide judiciaire qui pénalisera à la fois les justiciables et les avocats qui acceptent de consacrer savoir-faire, temps et énergie à la défense de personnes fragilisés par leur manque de ressources.

Ce combat nous paraît juste et justifié c'est pourquoi nous demandons à la Ministre de la Justice de revoir urgemment son projet.

Il apparait clairement des positions prises par Ministère de la Justice et le dédain avec lequel sont traitées les propositions des barreaux, que la recherche d'une solution alternative de refinancement pérenne de l'aide judiciaire pour une meilleure protection des plus démunis n'est pas la préoccupation majeure de la réforme proposée.

La dérive vers la société de non droit serait-t-elle une meilleure solution?

Pour le SL,
E. GALOPIN
J. GARCIA